



Penser le patrimoine guadeloupéen du XXe siècle

Sophie Paviol

► **To cite this version:**

Sophie Paviol. Penser le patrimoine guadeloupéen du XXe siècle. ABE Journal - Architecture beyond Europe, InVisu/INHA, 2020. hal-02554701

HAL Id: hal-02554701

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02554701>

Submitted on 26 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Penser le patrimoine guadeloupéen du xx^e siècle

Volume inédit de l'habilitation à diriger des recherches en histoire de l'art intitulée « Modernités situées et devenir patrimonial : architectures du XX^e siècle dans les Alpes et aux Antilles », soutenue à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous le parrainage de Dominique Poulot, le 17 juin 2019.

Sophie Paviol



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abe/6989>

ISSN : 2275-6639

Éditeur

InVisu

Référence électronique

Sophie Paviol, « Penser le patrimoine guadeloupéen du xx^e siècle », *ABE Journal* [En ligne], 16 | 2019, mis en ligne le 24 mars 2020, consulté le 08 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/abe/6989>

Ce document a été généré automatiquement le 8 avril 2020.



La revue *ABE Journal* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Penser le patrimoine guadeloupéen du xx^e siècle

Volume inédit de l'habilitation à diriger des recherches en histoire de l'art intitulée « Modernités situées et devenir patrimonial : architectures du XX^e siècle dans les Alpes et aux Antilles », soutenue à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous le parrainage de Dominique Poulot, le 17 juin 2019.

Sophie Paviol

Introduction

- ¹ Ce travail propose d'analyser, de manière rigoureuse et fouillée, des œuvres menacées d'abandon : les architectures de la première moitié du xx^e siècle de la Guadeloupe. Il fait retour sur les circonstances de la modernisation rapide de l'île au début des années 1930 (le cyclone de 1928) et essaie de donner à comprendre la multiplicité des enjeux politiques, économiques et culturels dont les édifices publics sont l'instrument. La lecture critique de la littérature et de l'iconographie qui présentent la Guadeloupe à l'occasion des manifestations du tricentenaire des Antilles françaises en 1935 montre l'écart entre le mythe de ce qui serait un paradis tropical et la réalité sociale des vieilles colonies. La description des spatialités et matérialités de ces édifices permet d'en éclairer la grande cohérence, formelle et constructive, à l'aune de leurs rapports au site, au climat et à la série. Cette recherche plaide également pour les reconnaissances des architectures modernes de Pointe-à-Pitre jusqu'à la décennie 1960, architectures domestiques comprises. Elle dit la nécessité de caractériser ces édifices négligés, pour pouvoir en envisager la préservation. Enfin, la mise en discussion des modalités de patrimonialisation, des divergences des avis des architectes des bâtiments de France et des architectes en chef des monuments historiques, du rôle de l'opinion public, permet de mieux saisir les difficultés d'entrée en patrimoine de ces architectures.

Difficultés de reconnaissance de l'architecture moderne en Guadeloupe

- 2 Les chercheurs réunis en 2003 par l'Institut national du patrimoine dans le cadre du colloque *Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française* ont interrogé ce « que devient cette architecture coloniale, qui la revendique comme patrimoine et pourquoi ?¹ ». Nous ne pouvons que regretter que seul le cas de Saint-Laurent-du-Maroni, « capitale du Bagne », ait été présenté pour les Antilles françaises. Célébrée en son temps et désormais reconnue par les experts en patrimoine, l'architecture d'Ali Tur semble ne pas rencontrer l'intérêt des Guadeloupéens.
- 3 Une récente campagne a permis, d'augmenter le corpus des monuments historiques du xx^e siècle en Guadeloupe, les édifices publics du centre urbain du Lamentin (mairie, palais de justice de paix, église, presbytère et groupe scolaire) et les églises de Morne-à-l'Eau et de Baie-Mahault rejoignant, presque vingt ans après, les trois édifices classés en 1997 : le palais de justice de Basse-Terre, le palais du conseil général et le palais du gouverneur à Basse-Terre (**fig. 1**). Ces protections, si elles permettent la conservation des édifices les plus remarquables, confèrent à ces architectures, déjà solennelles en raison de leur programme, une valeur d'exception qui va parfois à l'encontre de leur appropriation par les habitants. L'inventaire général de l'œuvre architecturale d'Ali Tur en Guadeloupe réalisé entre 2008 et 2010 par Michèle Robin-Clerc présente le grand intérêt de son recensement exhaustif face à la destruction de certains édifices². En revanche, le caractère synthétique des informations consignées dans la base de données et dans la volumineuse publication *Ali Tur : Guadeloupe, années 30, l'architecte d'une reconstruction* gomme ce qui fait la singularité de cette œuvre, à savoir l'élaboration d'un véritable cycle typologique dont les dispositifs spatiaux répondent aux spécificités climatiques et météorologiques de l'île. Les descriptions de l'inventaire général font disparaître les variations et adaptations de ces dispositifs d'un édifice à l'autre, au profit d'une apparente uniformité. La petite monographie *Ali Tur : un architecte moderne en Guadeloupe* que j'ai publiée en 2014³ et le volume inédit de mon HDR démontrent au contraire que les architectures modernes de la première moitié du xx^e siècle en Guadeloupe doivent être redécouvertes au sein des cycles typologiques climatiques qu'elles expérimentent, qu'il s'agisse d'édifices publics ou d'architectures domestiques. Ces travaux considèrent que ce sont ces séries de dispositifs spatiaux qui font patrimoine.

Figure 1 : Ali Tur, galerie du palais du gouverneur, Basse-Terre, Guadeloupe (France), 1932-1934.



Source : photo de Sophie Paviol.

- 4 La reconnaissance de l'intérêt patrimonial de l'architecture du xx^e siècle en Guadeloupe exige une culture du regard capable d'en dépasser le caractère dégradé. Néanmoins, seule la construction du regard ne saurait faire advenir ces architectures à l'attention collective. En Guadeloupe plus qu'ailleurs, l'histoire de la modernité a partie liée avec des questions spécifiquement politiques : la reconstruction des édifices publics suite à une catastrophe naturelle et le processus d'assimilation des « vieilles colonies » aux départements français. Aussi que peut-il en être de la reconnaissance, puis de l'appropriation d'architectures que nous dirons « modernes » pour ne pas d'emblée les stigmatiser en les qualifiant de « coloniales » ? En quoi ce patrimoine pourrait-il être non seulement institutionnalisé, mais revendiqué ? Cette situation nous invite à interroger ces architectures en accordant la plus grande attention à la construction de leurs histoires politique, matérielle et mémorielle. En s'emparant des édifices d'Ali Tur pour en faire l'emblème de la prétendue action progressiste de l'empire colonial, le récit national a gommé un autre aspect de leur réalité : la reconstruction suite à une catastrophe naturelle. Si la violence du cyclone de 1928 est toujours active dans la mémoire collective des Guadeloupéens, la modernisation rapide de l'île en est inconsciemment dissociée.

Modernisation suite à une catastrophe naturelle

- 5 La première modernité de la Guadeloupe est singulière au regard de celles de la Martinique et de la Guyane parce qu'elle construit les édifices publics de toutes les villes et de tous les bourgs de l'archipel, en présentant une triple unité de temps (1929-1937), de lieu (la Guadeloupe et ses îles) et d'auteur (Ali Tur). En effet, Ali Tur

(Tunis, 1889-Paris, 1977), architecte parisien mandaté par le ministère des Colonies, a projeté et réalisé non seulement les grands édifices de représentation de la France (palais du Gouverneur, désormais préfecture de Guadeloupe, conseil général, palais de justice et gendarmeries), mais un hôpital, des mairies, églises, bureaux des postes, écoles, halles de marchés et dispensaires. Grand nombre de ces édifices est aujourd'hui jugé vétuste, impropre à de bonnes conditions de travail ou à recevoir du public. Plus inquiétant, ils seraient potentiellement vulnérables en cas de séismes majeurs. Or la désertion des centres historiques devrait au contraire nous inviter à préserver ces administrations, églises et établissements scolaires dont la situation est stratégique au maintien d'activités.

- 6 En quoi la mémoire du terrifiant cyclone de 1928 pourrait-elle aider les Guadeloupéens à reconsidérer l'héritage architectural des années 1930 ? L'interprétation des documents administratifs, journaux et iconographies de l'époque a permis de préciser le contexte et les réceptions successives de cette reconstruction pour pouvoir commencer à en saisir ce que Dominique Poulot appelle les diverses « économies morales »⁴.
- 7 Les télégrammes et lettres adressés par les maires de Guadeloupe au gouverneur, immédiatement après le cataclysme, sont saisissants. Ils font état de territoires détruits dont la population est désormais sans abri, sans vivre et sans eau⁵. Dans la culture occidentale, le cyclone et la montée des eaux en appellent au récit biblique du Déluge. Hubert Damisch, étudiant l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot, a malicieusement interrogé les articulations, autres que la succession alphabétique, des articles « Arche » et « Architecture » rédigés respectivement par l'abbé Mallet et Jacques-François Blondel. Voyant dans l'arche de Noé le modèle d'une « machine à habiter » au sens où l'entendra Le Corbusier, Damisch fait la proposition selon laquelle il ne saurait y avoir d'invention en architecture qu'après la catastrophe : « l'arche elle-même n'aura servi de refuge à la famille de Noé et aux animaux dont elle avait la charge que le temps que dura le Déluge : une fois les eaux définitivement retirées, chacun s'en alla de son côté ; abandonnant le navire qui les avait sauvés du désastre, pour réinventer qui sa tanière, qui son terrier, qui son nid, qui sa maison. L'ordre alphabétique auquel obéit l'*Encyclopédie* n'a, en l'occurrence, rien d'arbitraire : si architecture il y a, et doit y avoir, elle ne saurait prendre place qu'après le Déluge⁶ ». Ainsi le récit de l'arche de Noé instaure toute une culture de la reconstruction que je qualifierais de « moderne » parce qu'elle est liée à une crise (la rupture des digues) et tendue par une idée de progrès.
- 8 Une société née - comme la société guadeloupéenne - dans les cales des navires négriers ne saurait faire sienne la dimension salvatrice de l'arche de Noé ; ce qui n'enlève rien au possible caractère régénérateur du cataclysme. Les romans et essais de Daniel Maximin nous permettent de mieux comprendre ce qu'il en est d'une « poétique » des habitants de la Caraïbe devant les quatre éléments dont la démesure peut, à tout moment, les sacrifier : cyclones, éruptions, séismes et raz-de-marée⁷. Pour l'esclave qui n'a aucun bien matériel à perdre, le cyclone, puissance venue du pays des ancêtres, est un espoir de liberté qui s'insurge contre la prétention de l'homme occidental à tout dominer.
- 9 La catastrophe naturelle est le catalyseur d'une modernisation attendue de l'île. Plus qu'une simple reconstruction, le projet défendu par le gouverneur Tellier et les élus de la Guadeloupe est celui d'une véritable transformation du territoire. Pour l'Etat,

l'objectif est double. Il s'agit d'effacer les traces du cyclone et de doter l'île des équipements publics d'un pays moderne. Ce programme, s'il reçoit l'approbation de la majorité des membres du Conseil général est contesté par les grands propriétaires, tenant la culture de la canne et ses transformations en sucre ou en rhum. Ces quelques familles n'ont pas d'intérêt à ce que les inégalités territoriales et sociales soient réduites dans l'archipel. Aussi préfèrent-elles revendiquer l'égalité de traitement avec les sinistrés de France ; c'est-à-dire des aides versées à la minorité qui possède des titres de propriété. Fait significatif de ces tensions, dans la presse locale, architecte et entrepreneurs en maçonnerie venus s'installer en Guadeloupe suite au cyclone sont accusés d'être les nouveaux conquérants des vieilles colonies⁸.

- 10 La reconstruction des édifices publics généralise en quelques mois l'emploi des bétons, donnés comme gage de résistance et de pérennité. Le choix de ces matériaux est une décision de l'État. Pour Ali Tur, c'est une évidence. Présentant en 1936 son œuvre guadeloupéenne dans le numéro spécial « France d'outre-mer » de *L'Architecture d'Aujourd'hui*, il écrit :

Matériaux locaux — La Guadeloupe où la construction était de très médiocre qualité, n'avait ni carrière, ni coupe de bois en exploitation. Je décidai, pour mieux résister aux cyclones, fréquents en ces parages, de tout construire en poteaux de ciment armé et remplissage en éléments creux de ciment moulés sur place⁹.

Quelques pages après, il interroge la pertinence qu'il y a à parler d'une architecture coloniale :

Architecture coloniale ? Maison de type colonial ? Cela ne veut rien dire. Pas plus d'ailleurs, qu'architecture métropolitaine ou maison type métropolitain¹⁰.

La position d'Ali Tur est osée pour un architecte accrédité par le ministère des Colonies. Il défend une pensée de l'architecture dont les rationalités sont autres que celles du politique.

Le tricentenaire des Antilles françaises (1935) : fiction d'un paradis tropical

- 11 L'architecture d'Ali Tur privilégie l'adaptation à des conditions locales qui ne sont pas définies par des héritages fantasmés, mais par le site et le climat.

Contrairement à ce qui paraît logique dans les pays chauds du Nord de l'Afrique, il serait inopportun à la Guadeloupe de prévoir des bâtiments à murs épais et à petites ouvertures. Le degré de saturation hydrométrique de l'air y est très élevé et la brise d'Est venant du large est le seul élément qui permette de rendre supportable une température qui varie d'un minimum de 25° à un maximum de 40°. L'habitation ou le palais doivent donc, l'une comme l'autre, pouvoir être, nuit et jour, ventilés¹¹.

- 12 Ali Tur n'entre pas dans la fiction du paradis tropical qui sera construite par les photographies des albums d'art et revues coloniales commémorant, en 1935, le tricentenaire des Antilles françaises. Néanmoins, les limites de sa compréhension du local sont données par le peu d'attention qu'il accorde à la réalité de la société antillaise. Pris dans la culture coloniale, ayant à construire les édifices de l'appareil étatique, il refuse l'idée d'une architecture coloniale, mais ne met pas en question la propagande d'une colonisation bienfaitrice.
- 13 La célébration, à Paris et en outre-mer, des trois cent ans du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France met en récit le passé et la réalité de ces territoires en les fictionnalisant pour qu'ils participent pleinement de l'histoire nationale. L'Exposition

coloniale de 1931 montrait explicitement à ses visiteurs la mission civilisatrice de la France en Afrique, en Asie et en Océanie. En 1935, le tricentenaire fait de la colonisation française dans les îles d'Amérique un processus accompli qui n'a plus à être justifié.

- 14 Le discours inaugural du sénateur Henry Bérenger, prononcé en Sorbonne, emprunte à Alexander von Humboldt et, dans sa continuité à Elisée Reclus, la notion de « Méditerranée américaine »¹², pour installer d'emblée les Antilles françaises dans des proximités géographiques et culturelles avec l'Europe¹³. Il décrit une île dont la géographie pourrait laisser accroire qu'il s'agisse de l'île d'Utopie, si l'homme civilisé ne l'avait condamné à un funeste destin auquel la Troisième République aurait définitivement mis fin.
- 15 Expositions, publications, festivités et voyages dressent, sept ans après le terrifiant cyclone de 1928, le portrait d'îles paradisiaques. Les excursions proposées aux membres de la délégation officielle initient un regard touristique qui apprécie les lieux pour leur dimension esthétique. Loin d'évoquer les fulgurances de la nature, les belles photographies de Lucien Gauthier émerveillent le lecteur devant le spectacle d'une nature tropicale avec laquelle l'homme pourrait vivre en symbiose, sans être inquiété¹⁴. Les livres d'art et la presse coloniale donnent à découvrir une île idéalisée, étrangère à la misère morale qui sera chantée quatre ans après par la poésie d'Aimé Césaire¹⁵. De fait, le *Cahier d'un retour au pays natal* donne à la réalité des vieilles colonies des mots autres que ceux de l'exotisme.
- 16 Si les représentations officielles se plaisent à esquisser une île hors temps et apparemment rétive à une certaine forme d'urbanité, les cartes postales d'architecture publiées par les photographes guadeloupéens disent, au contraire, le caractère emblématique des édifices d'Ali Tur. Lorsqu'il s'agit de sélectionner ce qui doit être vu, les Guadeloupéens font le choix délibéré de la modernité synonyme de salubrité et de confort. Ces cartes postales sont, par leur nombre, significatives de l'attachement des habitants à la modernisation de leur territoire. Mais en retour, leur diffusion a contribué à en monumentaliser les édifices. Les points de vue (extérieurs et frontaux) et les cadrages (serrés) des clichés ne permettent pas de comprendre la manière dont ils s'inscrivent sans heurt dans le tissu des bourgs et ménagent des interiorités ouvertes aux vents et aux paysages. Ils contribuent à en faire une collection de beaux objets esseulés, à laquelle les habitants n'auraient pas accès.

Cycles typologiques climatiques de l'architecture d'Ali Tur

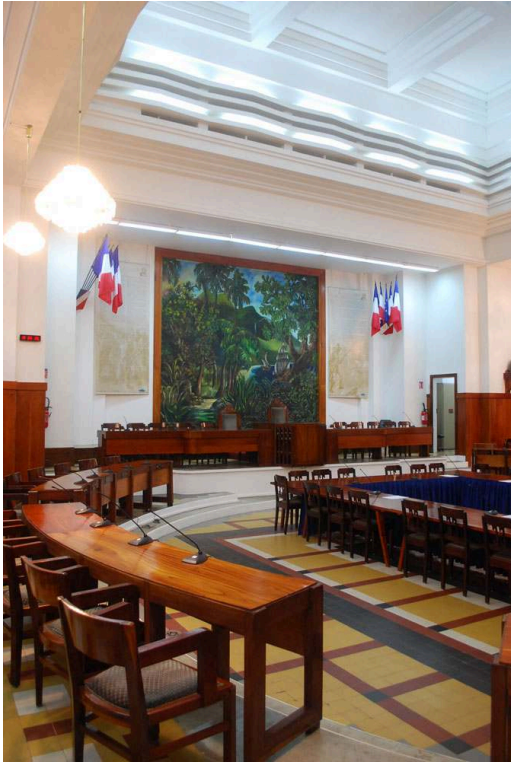
- 17 Son approche pragmatique et savante du métier permet à Ali Tur de croiser la culture classique du projet avec les dispositifs spatiaux de la tradition antillaise pour concevoir, en sept ans, une centaine d'édifices différents, adaptés au climat tropical. Manfredo Tafuri identifie des cycles typologiques dans les séries des villas de Palladio et des églises reconstruites par Wren. Il explique comment ces projets sont conçus à partir d'une systématisation du plan et de la multiplicité des variantes formelles qu'elle consent¹⁶, insistant sur l'importance de prendre en compte la succession des différents édifices dans le temps pour en comprendre l'invention.

Palladio et Wren présentent des cycles d'architectures qui peuvent être définis comme de véritables *variations à partir d'un thème*. [...] Le fait qu'[ils] recherchent une qualité architecturale qui n'est perceptible que dans la succession des

différents édifices transforme l'idée même d'architecture. [...] Chaque architecture voit diminuer sa propre importance au profit d'une *série* [...]»¹⁷.

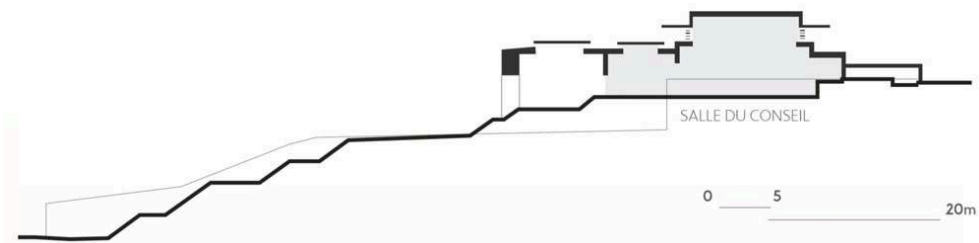
- 18 La centaine d'édifices publics d'Ali Tur partage suffisamment de propriétés spatiales pour être comparée, en en reconnaissant les différences. La production de dessins d'analyse, à la fois abstraits et précis, m'a permis de comprendre comment chaque édifice fait sens pour ses qualités intrinsèques et par rapport aux autres. Ali Tur invente un véritable langage architectural. C'est cette identité formelle et constructive qui érige ces édifices en référents dans le territoire guadeloupéen.
- 19 Au vu de leur nombre, les cycles typologiques formés par chaque programme méritent d'être pris en considération : les mairies déclinent un plan carré, les églises un plan basilical et les écoles une enfilade de classes. Je défends néanmoins que le cycle typologique le plus pertinent pour en comprendre l'intérêt aujourd'hui - et pour demain - est davantage en lien avec les questions actuelles du projet d'architecture.
- 20 Les cycles typologiques des villas d'Andrea Palladio en Vénétie (1548-1576), de Frank Lloyd Wright à Chicago (1893-1909), de Le Corbusier à Paris (1923-1929) ou des chalets d'Henry Jacques Le Même à Megève (1927-1942) expérimentent des organisations nouvelles de l'espace à partir de schémas pensés en plan. Les plans des édifices publics de Guadeloupe restent conventionnels. L'important est qu'il soit orienté correctement. Le schéma spatial qu'Ali Tur explore et adapte à chaque situation est celui d'une coupe climatique. La coupe est stratégique pour régler avec précision les échanges avec les éléments naturels. C'est elle qui organise les relations entre les dispositifs de ventilation faisant volumes en toiture, les parois appelant l'air en partie haute, les ouvertures en face à face dans le lit des vents, les galeries ménageant des transitions abritées du soleil et des pluies tropicales.
- 21 Les grands volumes gigognes posés sur la dalle de la toiture du palais de justice de Pointe-à-Pitre (1930-1932) sont emblématiques de la manière dont les projets d'Ali Tur travaillent avec le climat chaud et humide des Antilles¹⁸. Les dispositifs techniques destinés au confort thermique sont pensés et dessinés pour faire architecture. La partie haute de la paroi des salles d'audience est une double paroi dont la face intérieure est constituée de prismes verticaux et la face extérieure de persiennes horizontales. Ces dispositifs aux lignes très raffinées sont simplifiés pour l'église de Morne-à-l'Eau. Les grands volumes gigognes disparaissent, transformés en longs bandeaux logés sous la corniche. Le principe des deux parois séparées par un vide est conservé, mais les prismes sont réduits à des lames verticales. Cette double paroi laisse place à un bandeau de claustra de béton en partie haute de la nef de l'église de Baie-Mahault. En revanche, c'est toute la hauteur du mur qui est ouverte de persiennes en bois, composées en triptyques.
- 22 Le dispositif de ventilation des salles d'audience du palais de justice de Basse-Terre (1931-1934) est une déclinaison de la volumétrie de Pointe-à-Pitre pour laquelle les prismes de la paroi intérieure sont remplacés par un claustra. Celui du conseil général de Basse-Terre (1932-1933) transforme les prismes verticaux en longues moulurations aux lignes souples dont la démultiplication permet aussi la diffusion d'une lumière homogène dans l'hémicycle (figs. 2-3).

Figure 2 : Ali Tur, hémicycle du palais du conseil général, Basse-Terre, Guadeloupe (France), 1932-1933.



Source : Sophie Paviol.

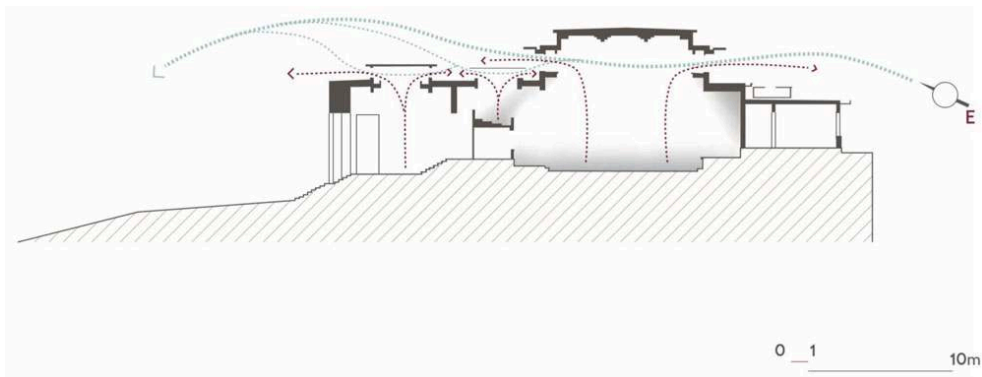
Figure 3 : Analyse graphique des dispositifs de ventilation faisant volumes en toiture du palais du conseil général, représentation aux échelles du site, de l'édifice et du détail.



Le grand emmarchement est imposé par le terrain dont il épouse la pente.

Source : Sophie Paviol.

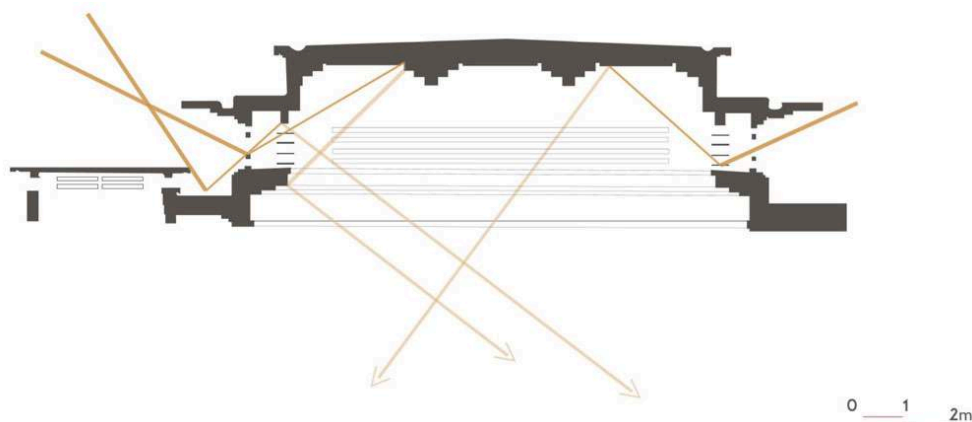
Figure 4 : Analyse graphique des dispositifs de ventilation faisant volumes en toiture du palais du conseil général, représentation aux échelles du site, de l'édifice et du détail.



L'enchaînement des volumes de ventilation en toiture permet une bonne ventilation naturelle, bien que l'édifice ne soit pas dans le lit des alizés. La qualité des espaces est donnée par le profil des sols et de la couverture.

Source : Sophie Paviol.

Figure 5 : Analyse graphique des dispositifs de ventilation faisant volumes en toiture du palais du conseil général, représentation aux échelles du site, de l'édifice et du détail.



Les volumes de ventilation ont aussi pour fonction de réfléchir la lumière (claustras et moulurations) pour la diffuser de manière homogène dans toute la salle du conseil.

Source : Sophie Paviol.

- 23 La composition à partir du patio peut être considérée comme le second cycle climatique qu'explorent les édifices publics des années 1930. Réservée aux plus prestigieux (palais de justice et palais du conseil général), elle permet de capter les vents pour mieux les répartir dans les bureaux et salles d'audiences. Un grand patio rectangulaire, agrémenté d'un miroir d'eau et de végétations, évide les volumes du palais de justice de Pointe-à-Pitre et du conseil général à Basse-Terre. D'une toute autre manière, le patio en ellipse du palais de justice de Basse-Terre (**fig. 4**), délimité par la colonnade des pas perdus, ouvre sur un emmarchement monumental donné par la forte pente du terrain. Tout est calé comme si la courbe de l'entablement avait été dessinée en tenant compte des règles de la correction optique de la culture classique pour installer le plus justement possible l'édifice dans la déclivité du site.

Figure 6 : Ali Tur, patio du palais du de justice, Basse-Terre, Guadeloupe (France), 1931-1934.



Source : Sophie Paviol.

- 24 J'espère que la description des variations d'un édifice à l'autre au sein des cycles typologiques que j'appelle climatiques permettra de considérer l'architecture d'Ali Tur comme initiatrice d'une modernité tropicale dont les dispositifs spatiaux ont été réactivés par les architectes de la génération successive ; notamment Edmond Mercier, Gilbert-Michel Corbin et Gilbert Amarias. Pour précisions, certains de ces dispositifs ne sont autres que la réinterprétation savante des architectures locales.

Contre l'oubli des petits immeubles modernes de Pointe-à-Pitre (1929-1959)

- 25 La modernité de la ville historique de Pointe-à-Pitre est l'œuvre de l'ingénieur-architecte guadeloupéen Gérard-Michel Corbin (Fort-de-France, 1905-Pointe-à-Pitre, 1975) et de son associé Gilbert Amarias qui y construisent une trentaine de petits immeubles de logement entre 1930 et 1955. Le repérage, le dépouillement d'archives publiques et privées, l'élaboration de dessins d'analyses aux différentes échelles de la ville et des édifices, ont permis de mieux comprendre la manière dont ces immeubles modernes font aujourd'hui la richesse du patrimoine de Pointe-à-Pitre. Leur architecture modeste réinterprète le langage tropical d'Ali Tur en respectant parfaitement la régularité de la trame urbaine du XVIII^e siècle, l'étroitesse de son parcellaire et les faibles hauteurs des constructions du XIX^e siècle.
- 26 Il faut cependant une certaine culture du regard pour retenir de ces enquêtes autre chose que des édifices vétustes, malmenés par les embruns, l'humidité tropicale et le manque d'entretien. Leur auteur, Gérard-Michel Corbin, diplômé au printemps 1929 de l'École Spéciale de Travaux Publics dans la section « Architecture », apprend

rapidement le métier dans l'agence d'Ali Tur à Pointe-à-Pitre, avant d'être recruté en 1944 en qualité d'Architecte de la colonie, et cinq ans après, nommé Architecte des bâtiments civils de l'Etat et des monuments historiques. C'est en cette qualité qu'il construit notamment l'aérogare du Raizet (1947-1950) et la gare maritime de Pointe-à-Pitre (1953).

- 27 Mais revenons à la description de la typologie des petits immeubles de logement avec commerce en rez-de-chaussée. L'étroitesse des parcelles qui lotissent Pointe-à-Pitre (surfaces inférieures à 100 m²) contraint à une organisation dont le plan doit être parfaitement réglé. Les pièces sont disposées en enfilade pour réduire les espaces de circulation. La chambre est distribuée en façade, puis viennent le séjour en partie centrale et la cuisine, en fond de lot. Cette organisation réinterprète avec le confort moderne la typologie des immeubles du xix^e siècle dont les pièces de service (la cuisine et la salle d'eau) étaient séparées du corps principal par une cour. Les vitrages permettent d'installer la chambre sur rue. La pièce de vie, en partie centrale, est protégée de l'ensoleillement, mais en retour, privée de vue. Dans les multiples variations de ce plan, seules les parcelles d'angle permettent d'ouvrir la pièce de vie sur la rue grâce à un balcon continue, qui fait circulation en façade. Les garde-corps, souvent agrémentés d'une jardinière en débord, laissent place dans les années cinquante, à la déclinaison d'un autre dispositif : celui d'une structure en béton, faisant balcon, brise-soleil et accélérateur des brises.

Conclusion

- 28 La vacance du palais du gouverneur (actuellement préfecture de la Guadeloupe) et du palais de justice de Pointe-à-Pitre, la démolition des clochers des églises de Morne-à-l'Eau et de Sainte-Anne qui risqueraient de s'effondrer en cas de séisme majeur, la vétusté des immeubles de Pointe-à-Pitre sont inquiétants. Les risques sismiques sur les édifices publics ne seraient-ils pas surévalués ? En effet, les ciments d'Ali Tur, importés d'Allemagne au titre de la dette de guerre, seraient de bonne qualité et aujourd'hui encore en assez bon état, échappant au sort d'autres édifices élaborés à partir de sables marins dont les armatures se corrodent plus rapidement¹⁹.
- 29 J'aime par ailleurs penser que si l'inventaire raisonné de la production architecture et urbaine du xx^e siècle programmé par la Direction des affaires culturelles de Guadeloupe en 2015 avait été réalisé, il aurait permis de mieux comprendre la manière dont certains schémas ou dispositifs spatiaux ont été travaillés, abandonnés, réactivés dans des édifices d'auteurs et de périodes différentes. J'espère que les séries typologiques décrites dans mes recherches permettront de regarder ces édifices autrement que comme réponses à des commandes spécifiques, pour les inscrire dans la recherche architecturale d'une culture antillaise de l'habiter. J'espère qu'ils contribueront à en comprendre l'actualité et les faire vivre. C'est ce pourquoi, j'ai invité des collègues ingénieurs et architectes, spécialistes des risques sismiques, à travailler à l'invention de stratégies frugales de réduction de la vulnérabilité de ces édifices²⁰.

NOTES

1. Bernard TOULIER et PABOIS Marc (dirs.), « Introduction », in *Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française. Actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris, 17-19 septembre 2003*, Paris : Institut national du patrimoine ; Somogy, 2005, p. 11 .
2. Michèle ROBIN-CLERC, *inventaire général de l'œuvre architecturale d'Ali Tur en Guadeloupe, 2008-2010*, URL:http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/mersri_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=IA97102001. IDEM, *Ali Tur : Guadeloupe, années 30, l'architecte d'une reconstruction*, Paris, Somogy ; [Basse-Terre] : Région Guadeloupe, 2015 (Patrimoines de Guadeloupe). Consulté le 09 janvier 2020.
3. Sophie PAVIOL, *Ali Tur : un architecte moderne en Guadeloupe*, Gollion : Infolio, 2014 (Collection archigraphy).
4. L'économie morale des objets recouvre les représentations mentales qui structurent les regards et usages successifs d'un objet ; Dominique POULOT, « L'économie morales des collections », in *L'Art d'aimer les objets*, Laval ; Paris : Herman ; Presses universitaires de Laval, 2016 (Patrimoine en mouvement).
5. Basse-Terre (France), Archives départementales de Guadeloupe, fonds cyclone de 1928, cote 1P4.
6. Hubert DAMISCH, « L'arche de Noé », *Critique*, n° 476-477, janvier-février 1987, numéro spécial *L'objet architecture*, p. 22.
7. Daniel MAXIMIN, *Les Fruits du cyclone : une géopolitique de la Caraïbe*, Paris : Seuil, 2006.
8. Lettre publiée dans le *Bulletin du Syndicat des Producteurs de Rhum Antillais*, Paris, 1^{er} juin 1930 ; reproduite dans la rubrique « Après le cyclone » ; *La Démocratie sociale*, 13 juillet 1930, Basse-Terre (France), Archives départementales de Guadeloupe, microfilm.
9. Ali TUR, « La reconstruction de la Guadeloupe », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 3, mars 1936, numéro spécial *France d'outre-mer*, p. 98.
10. Ali TUR, « Architecture et urbanisme aux colonies françaises », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, *op. cit.* (note 9), p. 87.
11. *Ibid.*
12. « Méditerranée américaine » : cette notion forgée par Alexander von Humboldt donne à penser l'archipel des Antilles à l'instar des îles de la mer Egée par la représentation d'îles volcaniques, de petite taille, disséminées entre deux grands blocs continentaux différents par leurs races, histoires et cultures, et en cela propices aux phénomènes relationnels d'échange et de commerce.
13. Henry BÉRENGER, « Le rôle des Antilles françaises dans la vie internationale et l'évolution coloniale », in Henry BÉRENGER, Gratien CANDACE et Paul BOURDARIE, *Tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France (1635-1935)*, Paris : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1935 conservé à Aix-en-Provence (France), Archives nationales d'outre-mer, BIB ECOL//10189.
14. *La Guadeloupe : île d'Emeraude et ses dépendances*, préface d'Henry BÉRENGER, introduction de Charles MOYNAC, photographies de Lucien GAUTHIER, Paris : Librairie des Arts décoratifs, 1935.

15. Aimé CÉSAIRE, *Cahier d'un retour au pays natal* [Édition originale 1939], Paris : Présence africaine, 1983.
16. Rudolf WITTKOWER, *Architectural Principles in the Age of Humanism*, Londres : Warburg Institute, 1949 ; « Géométrie palladienne : les villas », *Les principes de l'architecture à la Renaissance*, Paris ; (trad. Claire Fargeot), Passion, 1996, p. 81-87.
17. Manfredo TAFURI, « L'architettura come metalinguaggio : il valore critico dell'immagine », *Teorie e storia dell'architettura*, Bari : Laterza, 1968 (Biblioteca du cultura moderna, 649).
18. Sophie PAVIOL, *Ali Tur : un architecte moderne en Guadeloupe*, *op. cit.* (note 3).
19. Serge PITIOT, « Le béton dans les Antilles françaises : la spécificité de la Guadeloupe et de la Martinique, contexte général et cas d'études », *Cahiers Icomos-France*, n° 29, 2018, numéro spécial Jean-François LAGNEAU, Isabelle PALMI et Sophie PAVIOL (dirs.), *Béton(s)*, p. 142-144.
20. Sophie PAVIOL (resp. scientifique), « La modernité tropicale face aux risques sismiques : histoire d'une modernité située et stratégie d'adaptabilité à partir des groupes scolaires de Guadeloupe (1930-1937) », en collaboration avec Alexandre de la FOYE et Jean-Christophe GROSSO, programme de recherche sélectionné par le Ministère de la Culture, unité de recherche « Architecture, Environnement et Cultures Constructives », École nationale supérieure de Grenoble, Grenoble-Alpes-Université, 2019-2021.
-

INDEX

Mots-clés : France, Antilles, Guadeloupe

Personnes citées : Turk Ali (1889-1977)

AUTEUR

SOPHIE PAVIOL

Maître de conférences en Histoire et Cultures Architecturales, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble – unité de recherche « Architecture, Environnement & Cultures Constructives », Grenoble, France.